

DRSD



Fiche d'identité 2018

2016

création de la **DRSD**

MISSION

La DRSD est le service de renseignement dont dispose le ministre de la défense pour assumer ses responsabilités en matière de sécurité du personnel, des informations, du matériel et des installations sensibles.

La devise « *Renseigner pour protéger* » traduit le caractère dual de sa mission : rechercher et analyser le renseignement pour en tirer profit en termes de sécurité.

1450

personnes en 2018



78%

de militaires



22%

de civils

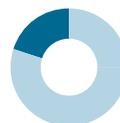
25%

de catégorie A
& Officier



55%

de catégorie B
& Sous-officier



20%

de catégorie C
& Militaire du rang

14

millions d'euros
de **budget** en 2018
hors T2



49

emprises
nationales

une présence dans le monde





L'HISTORIQUE

1874 : création de la Section du contre-espionnage (2^e bureau)

1915 : création de la Section de centralisation du renseignement (SCR)

1961 : création de la Direction de la sécurité militaire (DSM)

1981 : création de la Direction de la protection et de la sécurité de la défense (DPSD).

2016 : création de la Direction du renseignement et de la sécurité de la défense (DRSD) dont la mission est le renseignement de contre-ingérence.



UN RÉSEAU DE PARTENAIRES

- La Communauté nationale du renseignement

Service de renseignement, la DRSD appartient au 1^{er} cercle de la communauté nationale du renseignement et est siége à la coordination nationale du Renseignement et de la lutte anti-terroriste (CNRLT) qui se réunit régulièrement autour du président de la République. Elle participe à ce titre à la coordination nationale du renseignement et à l'académie du renseignement aux côtés de la DGSE, la DGSI, la DRM, la DNRED et Tracfin. Le Service coopère également avec des services du 2^{ème} cercle, comme le SCRT¹, la DRPP², la SDAO³ et le BRCP⁴.

La DRSD prend part aux dispositifs de coordination des services de renseignement :

- dans la lutte anti-terroriste sur le territoire national avec la DGSI et l'unité de coordination de la lutte anti-terroriste (UCLAT) ;
- sur les questions de protection des forces françaises déployées à l'extérieur avec la DGSE et la DRM ;
- en matière de sécurité intérieure avec la DGSI, la DRPP, le BRP et les préfets de zone de défense et de sécurité.

- Les autres acteurs interministériels

La DRSD est en relation avec les acteurs interministériels comme le SGDSN et le service de l'information stratégique et de la sécurité économiques (SISSE).

- Les entreprises de Défense

Avec la direction générale de l'armement (DGA), la DRSD accompagne près de 4 000 sociétés en lien contractuel avec la défense ou présentant un fort intérêt « défense », en raison de leur secteur d'activité. L'ensemble qui inclut d'autres acteurs comme des instituts de recherche représente plus de 10 000 entités sur lesquelles le Service veille au titre de la protection du patrimoine scientifique et technique de la nation.

- Les services homologues étrangers

La DRSD entretient des relations avec un certain nombre de services homologues étrangers. Elle est reconnue par l'OTAN comme agence nationale de contre-ingérence militaire.

¹ SCRT : Service central du renseignement territorial

² DRPP : Direction du renseignement de la préfecture de police de Paris

³ SDAO : Sous direction de l'anticipation opérationnelle

⁴ BRCP : Bureau du renseignement central pénitentiaire